

AUDET, Bernard, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Ethnologie de l'Amérique française », 1990. 271 p.

Paul-Louis Martin

Volume 44, numéro 3, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304904ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304904ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, P.-L. (1991). Compte rendu de [AUDET, Bernard, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Ethnologie de l'Amérique française », 1990. 271 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44(3), 421–424. <https://doi.org/10.7202/304904ar>

AUDET, Bernard, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Ethnologie de l'Amérique française», 1990. 271 p.

Voilà un sujet d'étude qui laissait espérer un renouvellement de la vision et du discours sur la vie pionnière en Nouvelle-France. Le choix de l'île d'Orléans, la période retenue, 1670-1710, la nature et le nombre des sources analysées — contrats de concession, registres d'état civil, baux à ferme, inventaires après décès, etc. — l'ensemble des données initiales présageait des résultats fiables et représentatifs de l'examen des conditions matérielles des émigrants durant leur première période d'établissement aux environs de Québec.

D'autant que Bernard Audet, dans son avant-propos, disait vouloir se démarquer «des auteurs qui ont décrit un passé uniforme, toutes périodes confondues» et qui nous ont laissé de la vie paysanne en Nouvelle-France un portrait incohérent, la plupart du temps idéalisé, et surtout si peu nuancé.

Enfin! Après les inventions et les romances des Sulte, Roy, Groulx, Gosselin et autres, après les généralisations hâtives d'un Robert-Lionel Séguin, on allait reconstituer le paysage exact et le tableau fidèle de l'univers matériel de ces colons.

Malheureusement, l'objectif n'est que partiellement atteint. Bien sûr, il y a un net progrès et aucun amateur d'histoire ne pourra ignorer plus longtemps les réalités crues décrites par Audet. Les petites habitations de bois, couvertes de planches ou de chaume, les planchers de terre battue, les cheminées de terre, la simplicité du mobilier et des objets domestiques, la frugalité du régime alimentaire, l'aspect rudimentaire de l'outillage agricole, la maigreur du cheptel: le tableau général établi par l'auteur finit par convaincre le lecteur le moins averti. Compilé serait un mot plus juste, puisqu'il s'agit bel et bien d'une addition assez peu structurée de mentions et d'extraits documentaires interprétés de façon sommaire et sans problématique d'ensemble. On regrette l'absence d'une hypothèse initiale de recherche et le peu de souci d'interrelation entre des faits pourtant prometteurs.

Bernard Audet a laissé passer une belle occasion de préciser dans ses traits externes et internes la dynamique même de la conquête du sol par les familles d'agriculteurs au XVII^e siècle. Ainsi, au lieu de traiter en vrac et de façon absolument isolée les différentes sources d'archives qui s'étendent sur une période de 40 années, il suffisait de se poser quelques questions préalables, dès l'examen préliminaire du contenu des documents: par exemple, quelle période de temps sépare l'obtention du billet ou du contrat de concession de la prise d'inventaire? S'il est vrai que l'inventaire de biens est une «photographie instantanée» d'un univers domestique, à quel moment précis de l'installation, des défrichements et de l'organisation matérielle d'une famille ce constat survient-il? Après cinq ans, dix ans, vingt ans ou quarante ans de labeurs? L'ayant établi, il aurait pu dès lors démontrer une certaine progression matérielle du patrimoine des familles — ne parlons pas d'enrichissement — jusqu'au point d'esquisser certaines situations bien différenciées.

La réponse à cette simple question, accessible via plusieurs sources — concessions, recensements, registres — aurait entraîné une lecture et une interprétation totalement différentes des données, leur organisation beaucoup plus nuancée et dynamique, des tableaux beaucoup plus significatifs et surtout des analyses beaucoup plus fines et plus évocatrices. Plutôt que de juxtaposer une série de petites touches floues et inconsistantes du genre «tel nombre de colons ont une charrue, tant d'autres n'en ont pas, tel nombre ont une maison d'une seule pièce sans poêle, tant d'autres ont deux pièces avec poêle, etc., l'auteur aurait obtenu deux ou trois portraits nets aux contours bien définis — les seigneurs et quelques commerçants non résidents devaient être analysés séparément — et décrivant des situations remplies d'évidences et de vraisemblances.

Le principal objectif et le seul vrai défi de cet exercice ethno-historique aurait dû consister à définir les conditions matérielles et la durée moyenne de la toute première installation du colon et de sa famille, puis à chercher aussi-

tôt après les preuves tangibles et les indicateurs non pas de leur richesse mais du franchissement du seuil critique, signalant une progression réelle vers une autre étape de l'établissement, celle qui les montre mieux pourvus en premières nécessités, mieux assurés de survivre, et qui pouvait être décrite à son tour.

Une foule d'indices converge vers l'esquisse cohérente du premier groupe, c'est-à-dire les colons les plus récemment installés: ils n'ont défriché encore que de 6 à 20 arpents (p. 23), au rythme annuel moyen de 2 arpents (p. 172); ils forment 30% de l'échantillon analysé, et on présume qu'ils sont à l'œuvre depuis 3 à 10 ans. Auraient dû s'ensuivre un questionnement, une séquence d'interrelations et de vérifications systématiques: ces colons ont sans doute les familles les moins nombreuses, ils sont, probablement aussi, les propriétaires des plus petites et méchantes maisons, celles qui valent le moins cher (p. 24), ont peu de biens mobiliers, travaillent à la houe, etc., etc. L'auteur nous apprend d'ailleurs qu'entre 1670 et 1685 une vingtaine de terres avaient moins de 15 arpents en valeur (p. 171).

À l'opposé, un autre groupe de colons, ceux qui sont installés depuis plus de dix ans (?) présente une image, disons, moins misérable: ils ont plus de superficie cultivable, habitent une maison qu'ils ont agrandie (partie en pièces, partie en pieux, p. 37) ou une deuxième maison entièrement nouvelle (p. 114), également plus spacieuse qu'ils prévoient même agrandir à nouveau plus tard, d'où l'explication de ces deux maisons au toit temporairement à trois versants (p. 44), c'est-à-dire à un seul pignon rabattu. C'étaient là autant de signaux clairs d'une tendance globale à l'accroissement des biens et à l'amélioration du «cadre de vie». Tendance fort bien démontrée récemment et à une large échelle par Georges-Pierre Léonidoff dans l'*Atlas historique du Canada* (vol. 1, planche 55). Tendance qui figure enfin explicitement dans plusieurs documents depuis les premiers moments des établissements, en voici un exemple, s'agissant d'une maison de 18 pieds en carré, sise sur la côte de Beupré: «& laisser Les attentes pour Ralonger led bastimen...» (ANQ-Q, Me G. Audouart, Marché entre R. Paré et le sieur R. de Bécancourt, 26 janvier 1654). Ce sont sans doute ces colons qui possèdent les charrues, les poêles, le plus d'ustensiles, de bétail, de meubles et de vêtements.

On imagine facilement combien plus lisibles auraient été les tableaux, combien plus claires auraient été les statistiques. Finalement, on aurait pu apprendre à quel moment, après combien d'années de misère, et sur la foi de quelles preuves matérielles le colon du XVII^e siècle pouvait estimer s'être tiré d'affaires, ou «sorti du bois»...

Outre cette faiblesse méthodologique, l'étude de Bernard Audet contient plusieurs erreurs d'interprétation qu'il est difficile d'admettre: le terme «blanchir» une cloison de bois signifie passer à la varlope et non pas la peindre en blanc (p. 56); les marmites n'ont pas des «pattes» mais des pieds (p. 96) comme l'écrivent plus justement les notaires du XVII^e siècle; s'il n'y a pas de crémaillère dans un foyer, ce n'est pas parce que celui-ci a un âtre de faible hauteur — occasionnant des contraintes corporelles à la cuisinière prétend l'auteur — c'est qu'il s'y trouve une «potence» en bois, fixée à fer et à clou qui échappe à la prisée. Les canots de bois ne sont pas des troncs

d'arbres évidés (p. 220) mais bien des produits d'assemblage, malgré ce qu'en ait dit Séguin sur la foi d'un seul témoignage empreint de pittoresque (Anbury, 1792). S'imagine-t-on vraiment vingt personnes à bord de ces billots, quand on sait les conditions de navigation autour de Québec? Quant aux poêles de fer et surtout de brique, l'auteur n'a guère d'argument pour douter du témoignage de Pehr Kalm affirmant qu'on les remisait après l'hiver: plusieurs inventaires les signalent en pièces détachées (plaque, porte, tuyau), voire même avec le lot de briques qui leur appartenait (p. 68-69). Précisément pour économiser l'espace, déjà restreint, ces appareils de chauffage étaient soigneusement démontés — les briques maçonnées et enduites d'argile sont facilement récupérables — et remisés jusqu'à l'hiver suivant. Une simple concordance avec la saison et la date de l'inventaire aurait servi à le démontrer.

En somme, l'étude de Bernard Audet a certes le mérite de revoir et de rajeunir une question trop rapidement perçue comme classée. Tout en suscitant l'intérêt, son étude s'inscrit davantage dans la continuité des compilations de culture matérielle des décennies antérieures que dans le renouvellement attendu des approches et l'examen polysémique des situations. Bien qu'il n'en ait pas entrevu la nécessité, le résultat de sa démarche débouche sur une problématique de fouilles archéologiques, seules capables maintenant de venir combler certaines lacunes d'interprétation de ces pénibles moments d'établissement des premiers colons.

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières*

PAUL-LOUIS MARTIN